



Destinataire : Aux employés des écoles préscolaires et primaires de la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord

Expéditeur : Mario Cyr, directeur général

Date : 7 mai 2020

Objet : **Report de la réouverture des écoles préscolaires et primaires**

La Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord a pris la décision de reporter la réouverture de ses écoles préscolaires et primaires au jeudi 14 mai 2020.

Cette décision s'appuie sur des contraintes organisationnelles. Nous désirons prendre tous les moyens nécessaires pour assurer la sécurité de tous nos élèves et de nos employés.

Ce report permettra :

- L'appropriation des consignes sanitaires par nos employés et la formation pour celles-ci;
- La réception de l'équipement et du matériel nécessaires à la mise en place de ces mesures.

Les directions d'école communiqueront avec les parents pour les modalités plus spécifiques à l'école.